Z(C)Montréal

Infolettre No 3

Mardi 20 juin2023



L'été, l'été... c'est fait pour jouer !



L'été ne signifie pas nécessairement des vacances pour tous. Certains départements comme à la radio par exemple, vont maintenir une certaine programmation tout en diminuant le personnel y étant affecté. Cela peut avoir comme conséquence qu'on vous demande d'exercer des tâches qui n'appartiennent pas à votre monographie d'emploi. Si tel était le cas, sachez que vous devez faire ces tâches mais que des griefs sont souhaitables pour dénoncer cette interprétation inappropriée que font nos gestionnaires de la définition de tâches connexes auxquelles réfèrent nos monographies d'emplois.

Du côté des sports, les affectations olympiques commencent déjà en prévision des jeux de Paris 2024.

À la TVG par contre, c'est plutôt calme. Tellement que deux studios à Montréal Grandé ne prévoient aucun tournage pendant la période estivale.



Avec les belles journées viennent certains risques pour les personnes travaillant à l'extérieur.

Quelques petits trucs bien simples pour éviter les coups de chaleur:

- portez un chapeau,
- buvez beaucoup d'eau mais pas uniquement de l'eau,
- évitez les boissons alcoolisées ou caféinées,
- prenez vos pauses,
- rafraîchissez le corps, cou et visage avec un linge mouillé.

Bureau fédéral de la FNCC

Plusieurs de vos élus assistaient la semaine dernière au bureau fédéral de la FNCC.

Surveillez l'infolettre générale pour plus de détails.





Plusieurs sujets d'intérêt général y étaient discutés.

- Surveillance électroniques en milieu de travail
- Masculinité toxique
- Intelligence artificielle
- Obligation de l'employeur face à la violence conjugale.

Zoubeir Jazi délégué à RCI, Espaces autochtones

Zoubeir est impliqué syndicalement depuis 2013.

Lors des coupures massives à RCI international, le cas de Zoubeir m'a ouvert les yeux quant à l'iniquité réservée aux contractuels. Pendant que ses collègues journalistes présentateurs de statut permanent étaient pris en charge par le comité mixte de planification de la main



d'œuvre afin de leur trouver des postes, Zoubeir et ses collègues contractuels n'avaient pas droit à ces dispositions. Il a donc dû appliquer sur de postes et espérer se qualifier. Aucune priorité pour toutes ces années dédiées à Radio-Canada et expériences acquises. Une marchandise jetable du jour au lendemain.

Ce que prévoit la convention pour les contractuels dont le contrat n'est pas renouvelé est que l'Employeur s'efforce de leur offrir un autre contrat d'engagement avant de recourir à une personne de l'extérieur, et ce, durant une période de douze (12) mois suivant l'échéance du contrat non renouvelé. Difficile de savoir si cet effort est réellement fait quand aucune veille des besoins devant être comblés n'est possible.

Il n'y a pas que le syndicat qui intéresse Zoubeir. Il s'intéresse également aux méandres de la politique, à l'histoire, aux erreurs de ceux et celles qui l'ont façonnée et aux arcanes de la sociologie...

Il aime également courir, jouer au basket ball et faire du vélo régulièrement pour chasser ce qu'il appelle une rouille corporelle. Pour avoir "partagé" sa salle d'entrainement dernièrement, la machine Zoubeir n'a aucun signe de rouille, c'est la forme!

Pamplemousse

Petit rappel: si vous ne souhaitez pas être dans les images de cette télé-réalité pour laquelle nous sommes suffisamment bon pour enseigner nos métiers mais, pas suffisamment bon pour faire la production de l'émission, vous n'avez qu'à le mentionner aux responsables.

Étant donné l'apport important de nos membres sur cette production, le syndicat a déposé un grief pour faire reconnaitre le caractère co-production du projet.

vous êtes toujours dans MRC et que l'ancienne craignez pour votre santé, sachez que le comité SST local suit de près la situation. Si jamais vous avez symptomes, des questionnements ou des inquiétudes, il est important de le mentionner à votre gestionnaire.

Josianne Létourneau coordonnatrice, STTRC, Montréal